



Quel professionnel y intervient ?

La Musse assure la gestion du Tiers-Lieu.

Ses enseignants d'activité physique adaptée y assurent des cours collectifs pour les particuliers et les structures partenaires.

L'espace peut être loué à tout professionnel engagé sur le sport-santé.

Il peut être intégré comme lieu d'expérimentation et d'études par tout organisme

Contacts



Pavillon 2
Allée Louis Martin
27180 St-Sébastien de Morsent



tiers-lieu-passerelle@hlrs-lamusse.net



RDV pour un bilan sport santé via
Doctolib: hôpital la Musse

Merci à nos partenaires :



**FONDATION
DES
HÔPITAUX**



**Un espace partagé
dédié à
l'activité physique
adaptée**

Quel est le concept de ce tiers-lieu ?

C'est un espace collaboratif dédié à la santé par le mouvement. L'ambition est de partager un plateau technique croisant la pratique libre ou guidée, les échanges entre professionnels et l'expérimentation de méthodes et matériels innovants par des organismes de recherche.



A qui s'adresse le Tiers-Lieu Passerelle ?

L'espace s'adresse aux personnes ayant des besoins spécifiques (seniors, situation de handicap, obésité sévère ...), qu'elles soient à domicile, accompagnées par une structure (EHPAD, IME ...) ou par un professionnel (kiné, association para-sportive ...). Les particuliers, avant toute inscription, bénéficieront d'un bilan sport-santé par la Maison Sport Santé La Musse.



Tarifs

Engagement sur un semestre

Etablissement médico-social et association (groupe de 5 résidents):

Réservation du plateau (1 h) : 32€
Cours collectif avec un enseignant APA (1 h): 40€

Particulier :

Accès au plateau (1h) 6 €
Cours collectif d'1 h (maximum 8 participants): 8 €

Professionnel :

Mise à disposition d'un box et de la salle pour séance particulière

Nous consulter